

“

Merci de déposer votre  
candidature à l'accueil  
de l'association  
Les Possibles si cet  
engagement vous  
intéresse  
avant le 29 mars 2024

*Toute candidature fera l'objet d'une rencontre  
avec la présidente et le directeur*

## CONTACT

44 place Gambetta  
53100 MAYENNE  
02.43.04.22.93  
contact@lespossibles.org



LES  
POSSIBLES

RÉFÉRENTIEL  
ADMINISTRATEURS  
GOUVERNANCE  
ASSOCIATIVE

L'Association Les Possibles est  
organisée et fonctionne sur un  
principe démocratique,  
participatif et ouvert.

# ZOOM SUR LE RÔLE ET LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les adhérents se réunissent au moins une fois par an, après réception d'une convocation, en Assemblée Générale. Ils élisent leurs représentants au Comité d'Orientations Stratégiques, examinent et valident les rapports moral, d'activité, financier et d'orientation ainsi que les projets de l'Association. Lors de cette instance, les adhérents-usagers qui ont fait acte de candidature au préalable, pour siéger au Comité d'Orientations Stratégiques, seront élus.

## COMITÉ D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Il se réunit tous les 2 mois (5 rencontres/an sauf l'été). Le rôle du Comité d'Orientations Stratégiques est de définir les orientations politiques de l'Association. Il prend toutes les décisions utiles à la bonne marche de celle-ci dans le cadre de ses statuts, de son objet et dans le respect du budget.

Comme vous pouvez le constater, le principe de l'Association est de s'appuyer sur la participation effective et réelle des habitants, ce que l'on appelle dans notre jargon social « le développement du pouvoir d'agir des habitants ».

Le développement du pouvoir d'agir est au cœur des préoccupations de l'Association qui peut s'exercer tout naturellement dans le cadre des activités que vous connaissez et auxquelles vous participez mais aussi donc dans le cadre des instances de gouvernance de l'Association.

Ainsi donc, lors de l'Assemblée Générale du 17 avril 2024, vous pourrez intégrer le Comité d'Orientations Stratégiques de l'Association, si, et seulement si, vous avez fait acte de candidature avant cette date. Il convient de préciser qu'une association telle que la nôtre ne peut fonctionner sans l'engagement de ses adhérents à ses instances décisionnelles.

Le Comité d'Orientations Stratégiques, en référence aux statuts, est ouvert à 18 membres usagers/adhérents élus pour trois années par l'Assemblée Générale Ordinaire. Chaque année, un tiers de ces membres est désigné sortant mais peut être réélu cette même année.

## BUREAU

Il se réunit une fois par mois (11 rencontres/an sauf l'été). Le Bureau est l'organe exécutif du Comité d'Orientations Stratégiques, il a une fonction de réflexion et de travail de fond.

## GRUPE "PROJETS THÉMATIQUES"

L'Association s'anime autour de groupes « projets thématiques » qui ont vocation à réfléchir collectivement sur des sujets relatifs aux Possibles. Ces derniers, ouverts aux bénévoles dirigeants, aux salariés ainsi qu'aux usagers, ont des durées d'existence très variables et se composent sur la base d'une participation libre et volontaire.